

Les clés pour réussir son AMT : une démarche en pluridisciplinarité

Appui à l'action en milieu de travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier·ère en santé au travail
- IPRP
- AST

INTERVENANTS

Ergonome européen®

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

A définir en fonction de vos attentes

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Savoir rechercher et analyser les documents nécessaires à la réalisation d'actions pertinentes
- Savoir mener des investigations pour éviter les écueils (définir des objectifs, analyser une demande, préparer sa visite...)
- Être en capacité d'organiser de façon méthodologique des Actions en Milieu de Travail qui répondent aux besoins réels du terrain en fonction d'une demande exprimée par l'entreprise, d'un CPOM défini

Programme

Phase 1

- Travail préparatoire à un rdv dans l'entreprise (documents à consulter, recueil d'informations sur l'entreprise...)

Phase 2

- Travail d'investigation de la demande (acteurs clés à rencontrer, déroulement de la rencontre, questions à poser et à se poser...)

Phase 3

- Travail de construction de l'action en milieu de travail en fonction des objectifs définis, du contexte de l'entreprise, avec l'équipe pluridisciplinaire

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Mises en situation en groupes avec illustrations
- Principe de formation-action avec un travail à produire par les participants

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>